

Exemple type d'un plan de calepinage

Extrait de la base légale RPAC - Barres de sécurité

RPAC art. 23, alinéa 1. :

"Des barres de sécurité à deux traverses, dont la supérieure sera distante d'au moins 14cm de la surface du toit [...]devront être installées à demeure :

- a. lorsque le toit [...] a une inclinaison de 20% ou plus et que le bas des pans est à 3 m du sol ou plus;"

RPAC art. 23, alinéa 7. :

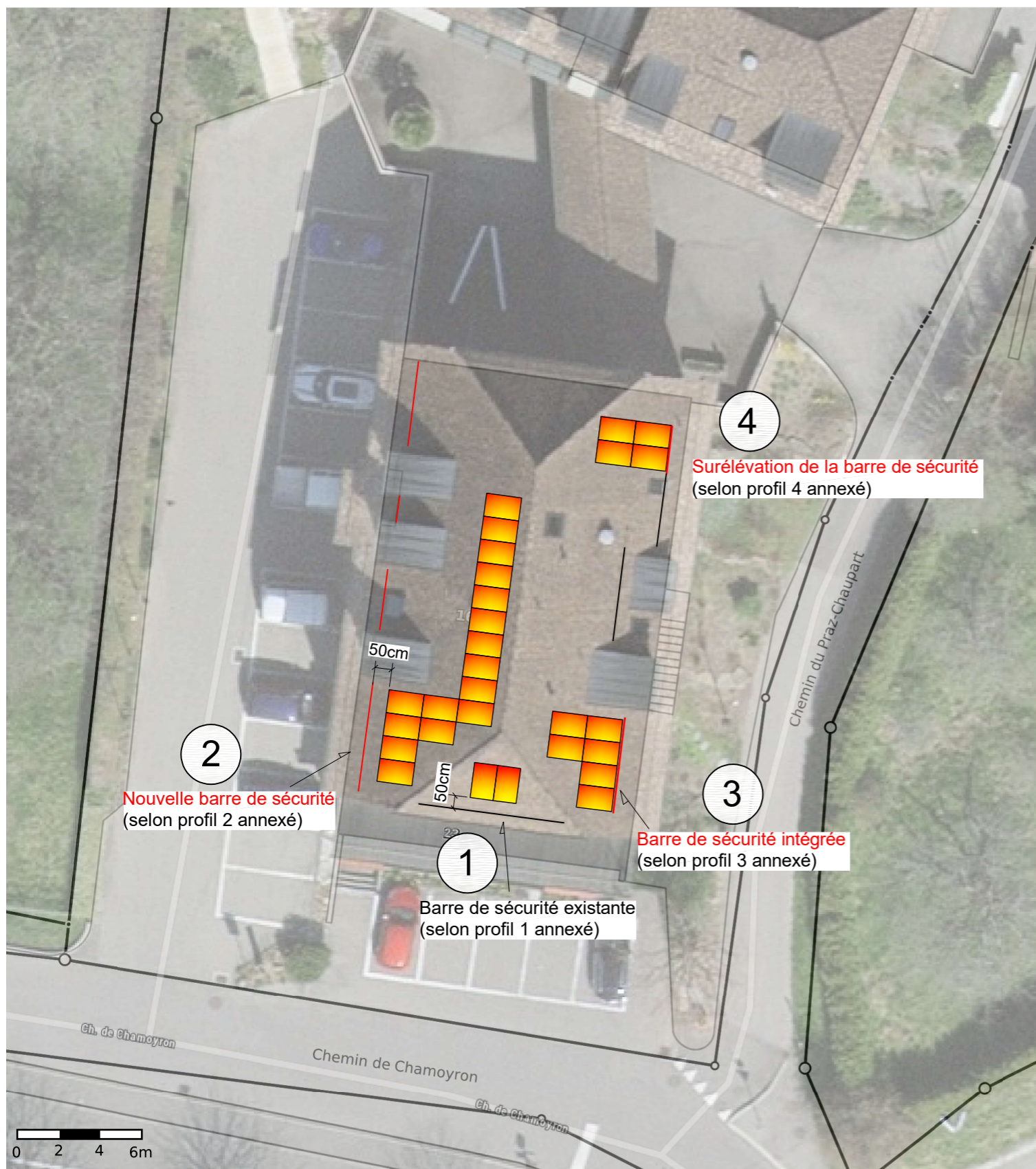
" Sur les bâtiments existants et dépourvus des moyens de protections permanents indiqués plus haut, ces dispositifs seront installés à l'occasion des premiers travaux (entretien, réparation ou installation)[...]."

Points clés / explications

- 1 Les barres de sécurité existantes sont à représenter avec les cotes démontrant le respect des 50cm minimum exigés entre le bas des panneaux solaires et la barre de sécurité. (voir profil 1 annexé)
- 2 Si la toiture ne possède pas de barres de sécurité. L'installation de celle-ci est exigée dans le cadre du projet sur **tout le pan de toit concerné**. Figurer également les cotes démontrant le respect des 50cm minimum exigés entre le bas des panneaux solaires et la barre de sécurité. (voir profil 2 annexé)
- 3 S'il est impossible de respecter une distance de 50cm avec la barre de sécurité, une barre de sécurité intégrée à la structure des panneaux solaires est admise. (voir profil 3 annexé)
- 4 Surélévation de la barre de sécurité existante. (voir profil 4 annexé)
- 5 Signature du/des propriétaire(s) (pas nécessaire si une procuration est transmise)
- 6 Signature du mandataire / de l'installateur

Éléments à fournir :

- formulaire cantonal d'annonce d'installation
- extrait cadastral de la parcelle
- prospectus des panneaux solaires (FULLBLACK ou noir avec cadre noir)
- plan de calepinage avec les différents points clés ci-dessus
- plan de coupe



© Géodonnées : Cartoriviera, Etat de Vaud, swisstopo, OpenStreetMap – Informations dépourvues de foi publique



Propriétaire :

5

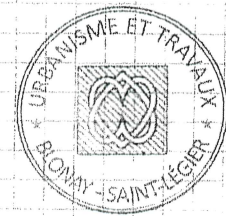
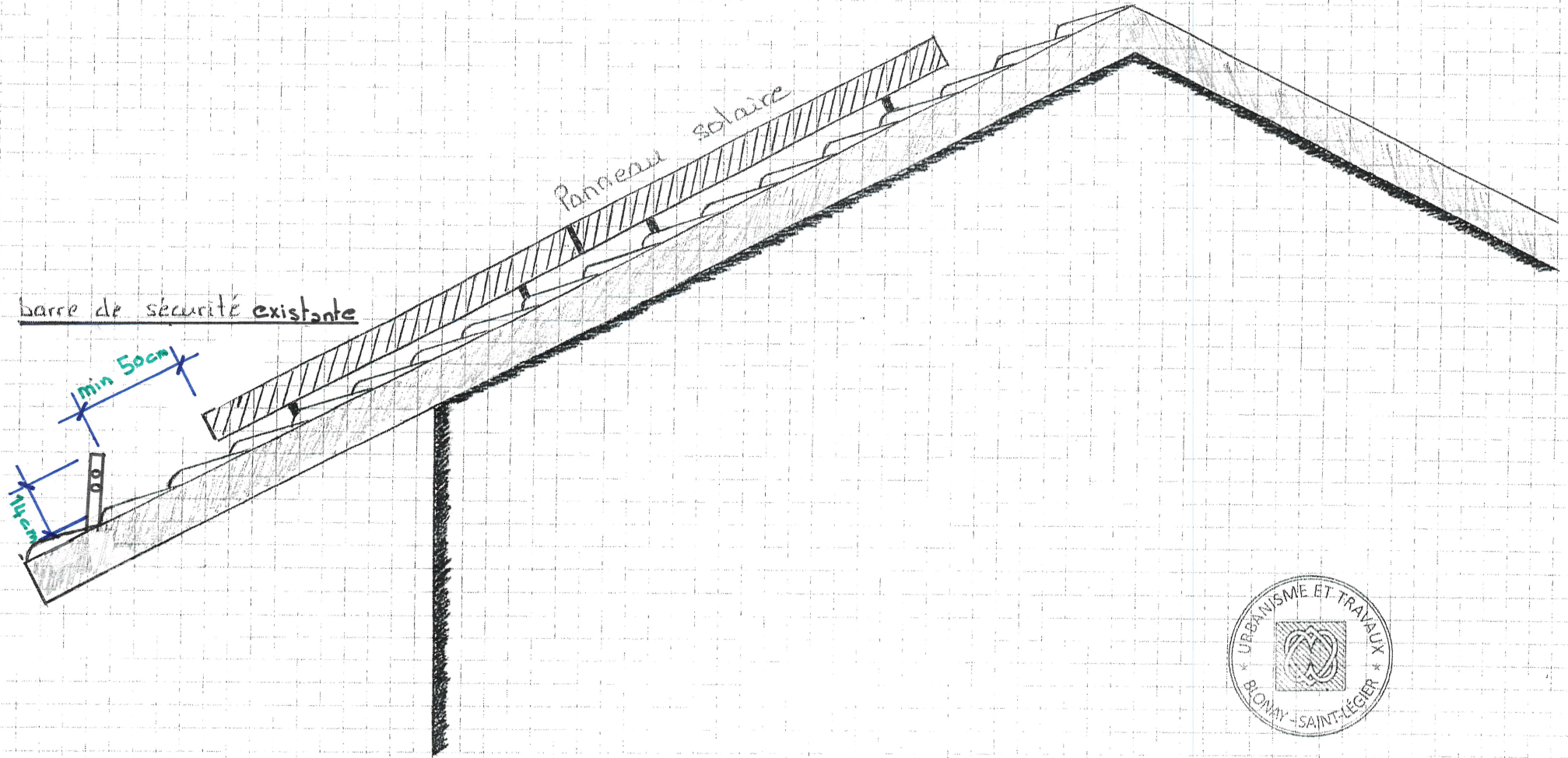
Mandataire :

6

Echelle : 1:250
Coordonnées : 2'556'815 / 1'146'832
Date d'impression : 04.10.2023
vuadensc

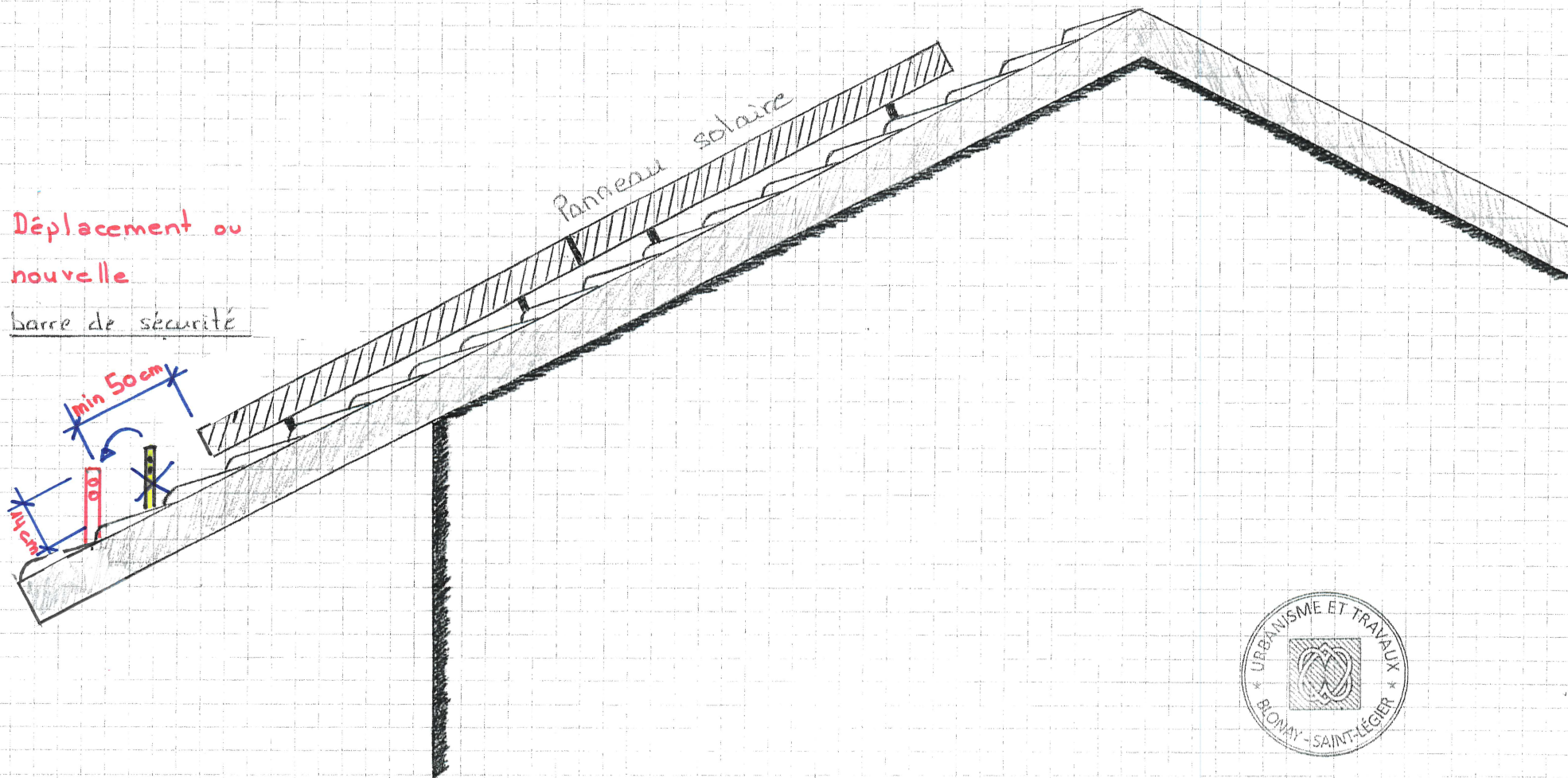
Profil annexe

①



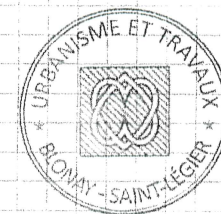
Profil annexe

②



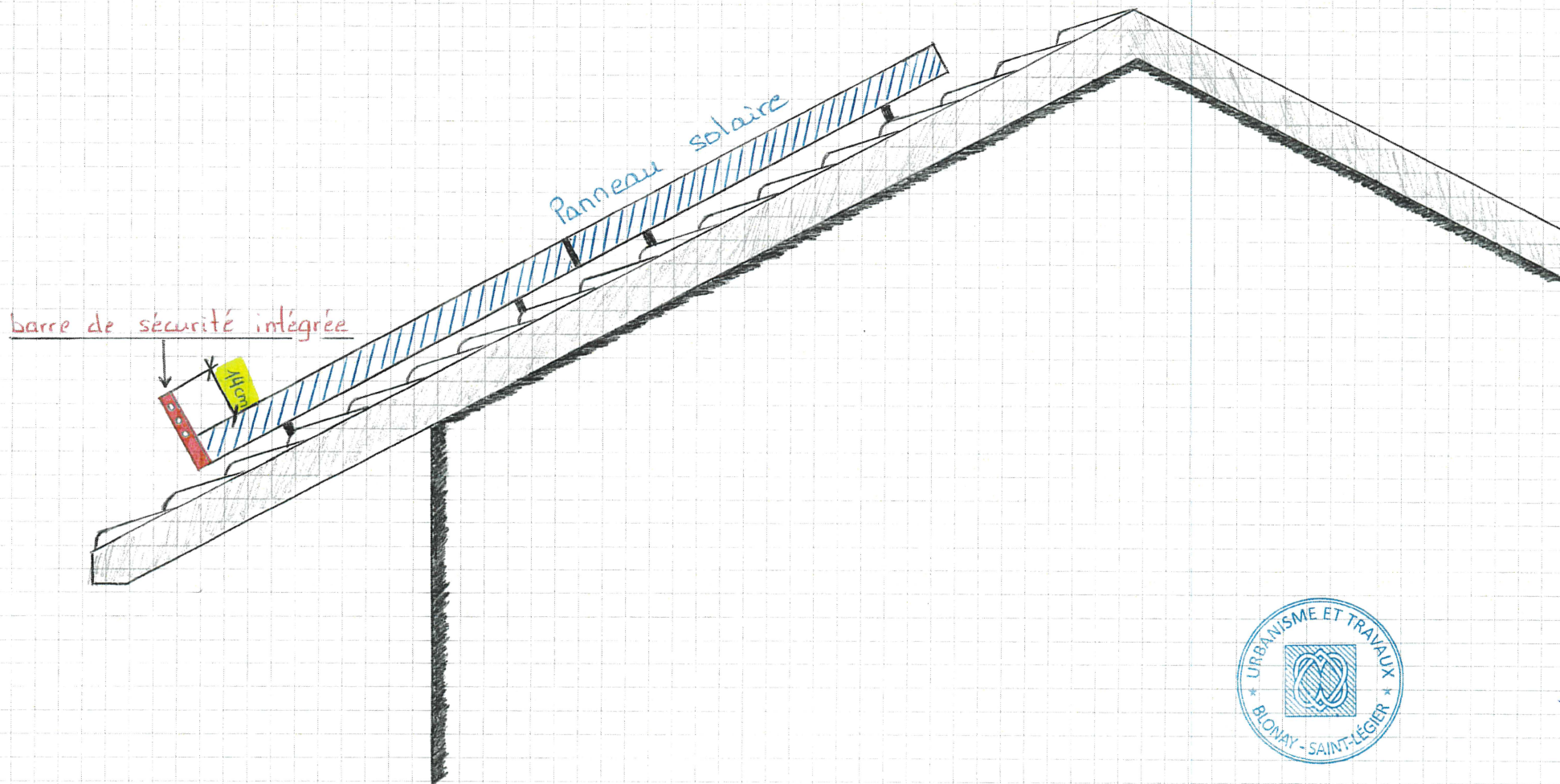
Déplacement ou
nouvelle

barre de sécurité



Profil annexe

③



Profil annexe

4

